

L'ESCOUBILLE

Le magazine de vos déchets

n°6 automne 2024

Concertation citoyenne

Dossier

pages 6 à 11

Poubelle jaune

Et si on en faisait trop ?

pages 12 à 15

De l'intention à l'action

Juste une question de volonté ?

pages 18 et 19



La parole aux
citoyens !

SOMMAIRE

DETRI(AC)TUS

04

LA TÊTE DANS LE BAC

Concertation citoyenne
La parole aux citoyens !

06

POUBELLE LA VIE

Poubelle jaune
Et si on en faisait trop ?

12

LES TRI'PATOUILLEURS

Trait D'Union 34270
Ensemble, et c'est tout

16

LA CAUSERIE DURABLE

De l'intention à l'action
Juste une question
de volonté ?

18

VOS CONTACTS UTILES

Syndicat Mixte Pic et étang
contact@picetang.fr
04 67 59 72 30

Agglomération du Pays de l'Or
Pôle Environnement
04 67 91 31 11 environnement@paysdelor.fr

Communauté de Communes de Terre de Camargue
Pôle Environnement
0 800 004 227 environnement@terredecamargue.fr

Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup - Centre Technique intercommunal
04 67 55 33 12

Lunel Agglomération
0 800 034 400 (appel gratuit)

Communauté de Communes du Pays de Sommières
04 66 80 98 40

Communauté de communes de RhôneVistre-Vidourle
Pôle Environnement
04 66 35 55 55

Bravo

Grâce à votre implication et à vos bons gestes de tri, le Syndicat a brûlé 6000 tonnes de déchets en moins à l'incinérateur en 2023 (par rapport à 2022). Cela représente une diminution significative de près de 7%. Merci pour tous vos efforts et bravo pour ces très beaux résultats.

Pour mémoire, l'objectif de réduction entre 2023 et 2032 est de 30 000 tonnes. Nous avons donc atteint 20% de l'objectif dès la première année.

En parallèle, la production d'électricité a été plus élevée qu'en 2022 (avec moins de déchets). Cela signifie que les déchets brûlés contiennent moins d'eau. Parfait !

Retrouvez
l'intégralité
des chiffres 2023
dans le rapport annuel
du Syndicat



Directeur de publication :
Fabrice Fenoy

Conception, rédaction et mise en page : Service communication du Syndicat Pic et Étang

Photos : Syndicat Pic et Étang, SUEZ, Canva

Impression : Imp'act

Tirage : 110 000 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2024
ISSN : 2826-2174

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat sur picetang.fr ou sur les pages Facebook et LinkedIn du Syndicat.

Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voir publique.

EDITO

Chers lecteurs,

Comment vous donner la parole pour élaborer une politique de réduction des déchets ?

C'est un vrai défi, tant le millefeuille administratif français produit de structures empilées, dont le lien avec le suffrage universel est parfois lointain. Il faut une bonne connaissance de l'organisation politique de la France pour savoir comment les membres des intercommunalités sont désignés (c'est par « fléchage » lors des élections municipales), et comment ces dernières élisent les délégués de notre syndicat mixte. Ainsi, Pic & Étang est un regroupement de six intercommunalités comprenant 89 communes.

Notre mission, le traitement des déchets, est au cœur de votre vie quotidienne. Ici à Lunel-Viel, nous réceptionnons les collectes des déchets de 230 000 habitants. Cela représente 40 camions-poubelles par jour. C'est un enjeu technique, environnemental, citoyen et politique.

Dans ces pages, depuis près de trois ans, nous vous avons présenté les moyens mis en œuvre avec vos intercommunalités pour diminuer le recours à l'incinération : réemploi, recyclage, compostage etc. Mais, sans vous, citoyens, aucune politique satisfaisante ne peut être mise en œuvre. Nulle machine, nul outil de traitement ne peut remplacer votre geste de tri.

Depuis des années, vous êtes sensibilisés par des campagnes de communication, plus ou moins heureuses, plus ou moins culpabilisantes, sur l'impératif écologique et climatique qu'est la réduction des déchets. Je crois qu'il est plus que temps qu'on cesse de vous délivrer des injonctions et qu'on vous demande votre avis.

Dans le cadre du nouveau contrat d'incinération qui lie Suez, sa filiale Octav au Syndicat Pic & Étang, **nous avons tenté une approche participative. Pendant plusieurs mois, un panel de citoyens tirés au sort a évalué notre politique et planché sur des propositions.** Le dossier spécial de votre Escoubille restitue une partie de ces travaux.

Je remercie mes collègues élus, qui ont accepté d'être interpellés sur la politique qu'ils mènent avec les services de leurs intercommunalités respectives par les citoyens du panel. Je remercie le bureau d'études 2concert expert en concertation citoyenne. Je remercie les participants à cette expérience démocratique inédite en France qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour améliorer notre politique de traitement des déchets.


Enfin, je vous remercie pour votre conscience écologique : cette année les déchets incinérés ont baissé de 7 %. Grâce à vous, nous sommes en avance sur nos objectifs !



Sans vous, citoyens, aucune politique satisfaisante ne peut être mise en œuvre.



Fabrice Fenoy, en discussion avec les citoyens lors de la restitution de la conférence citoyenne sur les déchets.

  @fabricefenoy

LE RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT EST EN LIGNE

Combien ça coûte d'incinérer une tonne de déchets ? Comment c'est financé ? Où vont les déchets des poubelles jaunes ? Comment sont-ils triés ensuite ?



Retrouvez les réponses à toutes ces questions (et bien d'autres encore) dans le rapport annuel du Syndicat Pic Étang.

Disponible en ligne sur picetang.fr dans la rubrique Publications Officielles ou sur simple demande au bureau du Syndicat à Lunel-Viel.



Soirées gourmandes, fêtes votives, festivals de musique, événements sportifs... les occasions de se réunir sont nombreuses sur le territoire et génèrent souvent beaucoup de déchets. Fort de ce constat, le Syndicat Pic Étang a décidé d'accompagner les organisateurs d'événements du territoire, qu'ils soient publics ou associatifs, dans la réduction et la bonne gestion des déchets.

Le 31 mai dernier, les équipes du Syndicat inauguraient ainsi le dispositif "Territoire FesTRif" à l'occasion de la première soirée des Printanières du Pays de l'Or.

Cette expérimentation a pour objectif de tester avec les organisateurs volontaires une série de 7 mesures qui pourront être activées en partie ou en intégralité.

1. Un modèle de charte "Réduction et bonne gestion des déchets" avec une vingtaine d'engagements obligatoires ou volontaires pour les exposants
2. La mise en lien avec les acteurs du territoire pour l'utilisation de vaisselle lavable

PAVILLON PÉDAGOGIQUE ET JARDIN BOTANIQUE UN ÉTÉ EN CHANTIER À L'INCINÉRATEUR

De mai à juillet, les extérieurs de l'incinérateur se sont littéralement transformés avec la sortie de terre du pavillon pédagogique et la refonte complète des espaces naturels.



Au-delà du traitement de déchets, l'incinérateur est un lieu privilégié pour sensibiliser les plus petits comme les plus grands à une meilleure gestion des ressources. Le site s'est en ce sens doté d'un pavillon pédagogique qui accueillera dès le mois d'octobre les scolaires pour leur transmettre des connaissances et des compétences pour réduire et mieux trier les déchets. Le jardin a quant à lui été complètement repensé pour être plus économe en eau, plus accueillant pour les oiseaux (en lien avec Ligue de Protection des Oiseaux) et entièrement réalisé avec des plantes locales, représentatives des six groupements de communes membres.



LANCEMENT DE TERRITOIRE FESTRIF POUR RÉDUIRE ET MIEUX TRIER LES DÉCHETS

3. Le prêt d'une fontaine à eau pour éviter la vente de bouteilles d'eau en plastique

4. La mise à disposition de poubelles de tri, avec des oriflammes pour signaler les points de tri

5. L'accompagnement des festivaliers au bon tri des déchets avec des ambassadeurs du tri

6. Le prêt de collecteurs de gobelets pour désigner les gobelets réutilisables

7. La formation systématique des équipes organisatrices et bénévoles au tri des déchets sur les événements

A l'issue de cette phase d'expérimentation qui se déroulera de juin à décembre 2024, un bilan sera effectué pour définir les améliorations à apporter au dispositif.

Vous êtes organisateur d'événement et vous êtes intéressé par la démarche ?

Obtenez plus d'information en envoyant un mail à : communication@picetang.fr ou en téléphonant au 04 67 59 72 30.



LE CONTRAT DE PERFORMANCE OCTAV UN EXEMPLE NATIONAL

Quelles sont les actions possibles pour diminuer le recours aux solutions de traitement des déchets ?

C'est la question à laquelle la directrice du Syndicat, Kristelle Fourcadier, a apporté des éléments de réponse lors de l'atelier déchets organisé par le réseau AMORCE en mai dernier. AMORCE, c'est le réseau national des collectivités territoriales et des acteurs locaux pour la gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau. Il intervient notamment sur les questions de transition écologique.

Premier contrat de performance en France appliqué à une installation de traitement des déchets, le contrat OCTAV fait figure d'exemple auprès des autres collectivités.

Actions de sensibilisation auprès du grand public, dispositifs d'incitation au tri dans les locaux poubelles, mise en place d'une plateforme de sur-tri pour s'assurer que les bennes à encombrants des déchèteries soient bien triées, création d'une recyclerie mobile... ce contrat ne contient pas moins de 24 actions pour réduire le recours à l'incinération.

Sur l'année 2023, première année du contrat, on constate déjà une baisse de 6 000 tonnes de déchets incinérés.

CONCERTATION CITOYENNE LA PAROLE AUX CITOYENS !

La gestion des déchets présente un paradoxe notable. Le citoyen est fortement sollicité pour réduire, réparer, trier, composter ou apporter les objets dont il souhaite se débarrasser au bon endroit. Et en même temps, les déchets ne sont pas un sujet sur lequel le citoyen est entendu, parce que c'est souvent un sujet technique qui est traité au niveau des intercommunalités ou d'un syndicat de traitement, comme le Syndicat Pic Étang. Le but de la concertation citoyenne est de redonner la parole à celles et ceux, qui sont confrontés à cette gestion des déchets dans leur quotidien.

Depuis 2023, le Syndicat Pic Étang s'est engagé dans une démarche globale d'écoute et de prise en compte de la parole citoyenne à travers plusieurs actions pour placer le vécu des habitants au cœur de ses réflexions sur la réduction et le tri des déchets.



Présentation des propositions citoyennes aux élus par une représentante du panel lors de la soirée de restitution de la conférence citoyenne du 12 juin 2024.

LES HABITANTS AU CŒUR DES RÉFLEXIONS SUR LA TRANSITION

Entre la prise de conscience sur un sujet, l'intention d'agir et l'action réelle, il y a souvent un grand écart. Les sciences humaines et comportementales sont formelles : être informé ne suffit pas pour passer à l'action. Le Syndicat Pic Étang a donc choisi d'aller plus loin pour comprendre votre quotidien, vos habitudes, ce qui est possible ou pas, à travers plusieurs dispositifs complémentaires.

LE BAROMÈTRE DU TRI

Composé d'une trentaine de questions, **le baromètre du tri permet de prendre la mesure du geste de tri**, autour de quatre thématiques : les habitudes de tri, la motivation, la connaissance des consignes et des solutions, ainsi que les actions menées pour réduire les déchets. Il sera mené tous les ans pendant 10 ans auprès de plus de 300 habitants pour analyser l'évolution des connaissances et des habitudes... et ajuster les dispositifs en fonction de vos retours.

Les résultats 2023 sont disponibles dans la rubrique Publications Officielles / Onglet Etudes du site picetang.fr

LES ÉTUDES EN SCIENCES COMPORTEMENTALES

Que ce soit au sujet des restes alimentaires, des emballages ou des objets apportés en déchèterie, **nous avons chacun nos propres perceptions et habitudes**. C'est justement ce que nous cherchons à mieux comprendre à travers les études que nous menons à vos côtés. Comment vous les percevez ? Est-ce qu'il s'agit pour vous de déchets ou est-ce que ce sont des ressources réutilisables ? Pourquoi vous procédez de telle ou telle façon ? Est-ce que vous pourriez faire autrement et de quoi auriez-vous besoin pour pouvoir le faire ?

Sur les restes alimentaires par exemple, cela nous a permis de comprendre que ce n'est pas tant le compostage qui pose des difficultés, mais le stockage des restes alimentaires dans la cuisine. Nous avons donc décidé de réaliser une vidéo pour vous donner des astuces pour intégrer le tri des restes alimentaires dans votre cuisine.

Après l'étude sur les restes alimentaires en 2023, une étude sociologique vient d'être réalisée en déchèterie et une étude sur les emballages sera lancée d'ici la fin de l'année.

Vidéo en ligne sur la chaîne YouTube du Syndicat Pic Étang.

LA CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LES DÉCHETS

Avec la conférence citoyenne, la volonté est de mettre en place une instance consultative composée de citoyens pour échanger sur leurs perceptions et leurs usages au quotidien en matière de déchets, mais aussi produire des propositions concrètes pour accompagner la transition. Ainsi, entre fin 2023 et début 2024, elle a mobilisé une soixantaine de personnes du territoire pour échanger et co-construire des propositions autour de quatre thématiques : la confiance, le prix, l'accompagnement et la communication.

Voir détail des propositions page suivante.

LES TEMPS FORTS DE LA CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LES DÉCHETS

Septembre- Octobre 2023

Sondages et réalisation d'une vidéo micro-trottoir pour identifier et capter les problématiques des habitants du territoire

Novembre 2023

Recrutement des membres du panel selon des critères représentatifs du territoire et des pratiques liées à la gestion des déchets.

Décembre 2023

La conférence citoyenne débute avec une session de familiarisation le matin, suivie d'échanges l'après-midi répartis en 6 groupes géographiques.

LES SUJETS TRAVAILLÉS ET LES ATTENTES FORMULÉES*



RESTAURER LA CONFIANCE DES USAGERS SUR LA NATURE ET LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

Les citoyens doutent et ont souvent l'impression d'être livrés à eux-mêmes, dans un contexte général de défiance ressentie entre les usagers et les acteurs publics. Cela crée un sentiment de frustration et de découragement pour certains.

Les besoins

Comprendre pourquoi nous devons faire tel ou tel geste et être sûr que ce qui est fait n'est pas fait pour rien. Que tout le monde prenne sa part et que l'essentiel de la charge ne repose pas sur les citoyens.

Les attentes

De la transparence, de l'homogénéité et bien comprendre qui fait quoi, quand, comment. Mais aussi de la proximité, de l'écoute et le respect des engagements pris.



UTILISER LE PRIX COMME OUTIL D'IMPLICATION ET D'INCITATION

Si le prix est perçu comme un élément de responsabilisation et d'incitation, il est aujourd'hui mal compris en raison de sa complexité administrative. C'est une donnée floue qui ne permet pas aux habitants de comprendre ce qu'ils paient.

Les besoins

Identifier les éléments inclus dans le prix et leur répartition, s'assurer que le prix pratiqué est équitable et calculé sur des bases appropriées.

Les attentes

Plus de simplicité et de clarté d'information pour comprendre ce qu'ils paient et pour quels services (bacs, collecte, traitement des déchets, prévention, etc...)



REPENSER L'ACCOMPAGNEMENT POUR INCITER À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Il ne suffit pas de moyens techniques sur le terrain pour que le geste de tri puisse se faire, d'autant moins quand il s'agit d'un nouveau geste. Dans certains cas, les moyens ne sont pas adaptés aux contraintes et le fait que certains ne respectent pas les règles décourage les volontaires.

Les besoins

De l'accompagnement pratique et quotidien pour, au-delà de l'outil, être sûr de savoir que faire et comment. Néanmoins, cet accompagnement doit rester dans des limites budgétaires acceptables. L'incitation est préférée à la coercition.

Les attentes

Déployer un accompagnement de proximité axé sur l'opérationnel, avec des personnes qui rencontrent les mêmes problématiques. Mettre en œuvre tout ce qui peut favoriser la réduction des déchets au-delà du seul usager (vente en vrac, moins d'emballages...)

Janvier 2024

Deuxième journée avec 4 ateliers thématiques pour partager les ressentis, les besoins, les attentes et co-construire des propositions

Février 2024

Écriture collective, reformulation et validation des propositions sur une journée par l'ensemble des citoyens du panel

Juin 2024

Restitution des propositions devant les élus du Syndicat par les représentants du panel et discussions autour des possibilités de mises en œuvre.



RENDRE L'INFORMATION DISPONIBLE ET PRIVILÉGIER UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Dans un contexte dans lequel l'attention des individus est de plus en plus faible, l'information de sensibilisation générale est jugée globalement satisfaisante, mais parfois incomplète dans le détail opérationnel. Les citoyens se sentent alors livrés à eux-mêmes.

Les besoins

Disposer de la bonne information pour savoir que faire, où le faire, quand le faire pour ne plus être en position de douter au moment d'effectuer son geste de tri

Les attentes

Que les informations soient complètes, justes et cohérentes sur l'ensemble du territoire, voire au niveau national. Une communication au plus près de l'utilisateur, du territoire dans lequel il vit et de son quotidien. Avoir la possibilité de remonter des problématiques facilement.



“

La réduction des déchets passe obligatoirement par les citoyens. Par vous. Aucune technique ne peut remplacer votre geste de tri. Il me paraît donc indispensable de recueillir votre parole.

Fabrice Fenoy
Président du Syndicat

FOCUS SUR QUATRE PROPOSITIONS CITOYENNES ET LES RÉPONSES APPORTÉES

A l'issue des trois journées de concertation citoyenne, le panel a formulé **26 propositions concrètes** dans les quatre thématiques abordées. Retour sur quatre d'entre elles et les réponses apportées par le Syndicat et les intercommunalités.

Proposition n° 3

Ouvrir les portes des installations : incinérateur, centre de tri, plateforme de compostage, déchèterie, etc...



Des visites de sites sont proposées aux associations du territoire, ainsi qu'aux scolaires du CMI à la terminale. En photo, la visite de l'incinérateur des éco-délégués du lycée Feuillade de Lunel.

Des journées portes ouvertes sont également proposées au grand public lors d'événements tels que la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Vous souhaitez être averti lors de la prochaine visite de site ? Envoyez un mail à communication@picetang.fr pour en faire la demande.

Proposition n° 17

Faire connaître et valoriser les commerçants qui proposent du vrac, de la consigne et des alternatives à la consommation de produits neufs.



Plusieurs outils sont disponibles sur le site picetang.fr

Une carte pour donner une seconde vie aux objets dont vous ne voulez plus ou pour acheter en seconde main, juste à côté de chez vous. **Rendez-vous dans la rubrique Services de Proximité.**

Une carte pour trouver les lieux où vous pouvez acheter des produits avec des bouteilles en verre réemployables (consignes) et où vous pouvez les rapporter.

À découvrir dans la rubrique Réparation et Réemploi.

Proposition n° 20

Proposer un accompagnement dédié pour apprendre à composter.



Dix animateurs biodéchets sont venus renforcer les équipes du Syndicat et des communautés de communes et d'agglomération pour contribuer à la diffusion des connaissances sur le tri des restes alimentaires et le compostage.

Vous souhaitez obtenir un composteur individuel, savoir où se trouve le composteur de quartier le plus proche de chez vous ou simplement poser une question sur le compostage ?

Le service environnement et déchets de votre groupement de communes peut y répondre. Retrouvez tous les contacts en page 2 de ce numéro. Des vidéos sont également disponibles sur la chaîne YouTube du Syndicat Pic Étang.



Et aussi... proposition n° 2 : faire la démonstration de l'efficacité et de l'exemplarité du fonctionnement du service

Retrouvez toutes les informations sur les coûts et les modalités du traitement des déchets dans le rapport annuel 2023 en ligne sur picetang.fr dans la rubrique Publications Officielles ou sur simple demande au bureau du Syndicat à Lunel-Viel.



ET APRÈS ?

Entretien avec Audrey Zéphir, Responsable Communication et Mobilisation Citoyenne

Quatre réponses apportées sur 26 propositions, ça ne fait pas un ratio très élevé. Comment allez-vous répondre aux attentes formulées ?

Nous avons juste mis quelques exemples ici pour rendre compte de ce qui est fait. C'est d'ailleurs en partie une réponse à la proposition n° 7 qui dit "Montrez-nous que vous avez agi." Mais nous allons étudier toutes les propositions, des plus simples à mettre en œuvre, aux plus complexes qui vont demander des temps d'échanges avec les élus et les équipes des intercommunalités.

Est-ce que vous allez publier un suivi des réponses que vous apportez ?

Toutes les propositions ne relèvent pas forcément d'actions à mettre en place. Certaines portent sur la forme du discours - pas de culpabilisation, pas de sensationnalisme - ou sur le contenu de la communication - sortir du discours institutionnel, faire des mises à jour régulièrement, ajuster le ton (positif, dédramatisation, ludique, mais pas enfantin). Ce sont des propositions que nous allons prendre en compte quand nous concevrons les actions et les supports de communication. Mais il est difficile de rendre compte avec précision de la réponse apportée pour ces propositions.

Et pour les autres ?

Il y a eu beaucoup de discussions et de propositions en lien avec le prix ou encore l'harmonisation des consignes de tri. Ce sont des chantiers complexes à mener et nous souhaitons poursuivre les discussions avec les citoyens sur ces questions. Je dis souvent que le Président du Syndicat, est certes un élu, mais aussi et surtout un citoyen. Et pour lui, inclure la parole citoyenne dans la réflexion sur les politiques publiques est fondamental. Donc oui, les échanges vont se poursuivre et nous tiendrons les citoyens informés des réponses apportées.

Au-delà de la concertation citoyenne, que mettez-vous en place pour accompagner les changements et pour favoriser de nouvelles habitudes citoyennes ?

Selon une récente étude de l'IPSOS*, le changement climatique est à la 4^e position des préoccupations des Français, devant le chômage. Nous partons donc du principe que beaucoup de personnes ont pleinement conscience qu'il faut agir et veulent bien faire. Par ailleurs, les sciences humaines ont montré que c'est le sentiment de pouvoir faire sa part (capacité et auto-efficacité) qui incite à passer à l'action. Nous abandonnons ainsi progressivement les communications porteuses d'injonctions du type "Ensemble, trions !" - personnellement avec ce point d'exclamation, je me demande toujours si on est en train de me réprimander ou de m'encourager - pour privilégier des communications qui apportent des solutions et des astuces. On sait aussi que la mise en lien avec d'autres personnes est un levier fort pour adopter et maintenir les nouveaux comportements dans le temps. On réfléchit donc à créer un Réseau d'Ambassadeurs du Changement, qui est au passage une réponse à la proposition n°13. Si vous êtes intéressés par le projet, vous pouvez m'envoyer un mail à communication@picetang.fr.

*Source : Ipsos | What worries the world - juin 2024

Proposition n° 24

Axer la communication sur le non-recyclable : ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac jaune.



Beaucoup de personnes au sein du panel ont souligné l'envie des citoyens de bien faire. Néanmoins, ils ont la sensation que des changements de consignes fréquents entraînent un mauvais geste de tri, notamment vers la poubelle jaune. C'est ainsi qu'est née la proposition n° 24.

En réponse à cette proposition, nous avons préparé un vrai/faux sur cette poubelle, ainsi qu'une présentation de la stratégie emballages pour diminuer les erreurs de tri, tout en continuant à sortir les emballages de la poubelle des ordures ménagères.

À parcourir en tournant simplement la page. Bonne lecture.

POUBELLE JAUNE ET SI ON EN FAISAIT TROP ?

Combien d'entre nous ont déjà jeté un stylo usagé ou une serviette en papier dans la poubelle jaune, pensant bien faire ? Après tout, c'est du plastique ou du papier. Cela se recycle. C'est à la fois vrai... et faux. On vous donne toutes les réponses dans cet article consacré à la poubelle de tri, qui porte bien mal son nom.

Papier, plastique ou carton... pour bien faire, ce qui compte, c'est la matière.

FAUX

Encore souvent considérée à tort comme la poubelle des plastiques ou du papier, **la poubelle jaune est en réalité la poubelle des emballages**. Depuis la simplification des consignes, tous les emballages vont dans la poubelle jaune. Ne vous posez plus la question de la matière (sauf pour le verre).

Selon le code de l'environnement, un emballage est destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur. Les serviettes en papier et les stylos ne sont donc pas des emballages, mais le papier du bonbon, le film étirable ou aluminium, oui !



FAUX

Les erreurs de tri entraînent des coûts supplémentaires importants pour la collectivité, qui sont répercutés sur vos impôts.

En effet, quand ils arrivent au centre de tri à Lansargues, les objets qui ne sont pas des emballages sont retriés à la main, mis de côté, puis récupérés par un camion qui les transportent jusqu'à l'incinérateur de Lunel-Viel.

Là où ils seraient arrivés directement s'ils avaient été placés directement dans la poubelle des ordures ménagères.



Quand j'ai un doute, mieux vaut le mettre dans la poubelle jaune, au moins ce sera trié.



Absolument tous les emballages vont dans la poubelle jaune.

VRAI

Peu importe la matière et l'état de propreté de vos emballages, vous pouvez les mettre dans la poubelle jaune. Il y a néanmoins quelques règles à respecter.



Bien les vider

S'il reste des liquides ou des aliments dans vos emballages, ils seront renvoyés à l'incinérateur. Néanmoins, il n'est pas nécessaire de les laver, les emballages vides mais sales sont acceptés.

Ne pas les emboîter

Imbriquer les emballages les uns dans les autres empêche leur recyclage. On pense tous au sachet de céréales bien enfoncé au fond du carton ou sac de fast-food avec tous les emballages à l'intérieur. Pour gagner de la place dans votre poubelle, et pour être sûr qu'ils soient recyclés, séparez tous les emballages et écrasez-les avant de les jeter.

Ne pas mettre de sac

Nous sommes nombreux à ne pas aimer toucher les déchets et le sac peut, pour certains d'entre nous, être un incontournable pour éviter de se salir. Si c'est votre cas, pensez à vider le contenu du sac dans votre bac jaune quand vous jetez vos emballages.

En effet, si vous laissez vos emballages dans un sac*, d'autant plus s'il est noir, cela sera considéré comme une erreur de tri et votre poubelle ne sera pas collectée : les éboueurs peuvent en effet penser que vous avez mis un sac d'ordures ménagères dans la poubelle jaune.

**hors sacs prévus à cet effet et fournis par votre intercommunalité*



VOUS AVEZ ENCORE UN DOUTE ?

Des outils et des applications mobiles sont là pour vous aider. Ils vous guideront pour apporter vos déchets et objets à la bonne destination.



www.quefairedemesdechets.ademe.fr

C'est le site de référence à consulter quand vous ne savez pas où déposer un déchet. Grâce à son moteur de recherche, il vous indique que faire de votre déchet, dans quelle poubelle le mettre, ou encore où l'apporter, ce qu'il va devenir et comment éviter d'en faire un déchet à l'avenir.

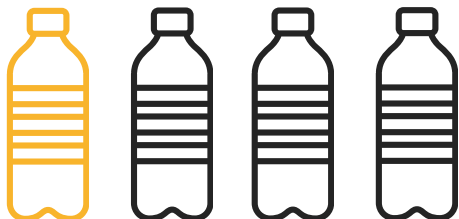


L'appli Guide du Tri de Citeo

Avec la géolocalisation depuis votre smartphone, le guide du tri vous donne la consigne de tri précise dans chaque ville de France. Ainsi, pour chaque élément d'emballage d'un produit recherché, il indique s'il est à trier ou à jeter et précise la bonne couleur du bac et sa localisation la plus proche.

Retrouvez aussi toutes les adresses juste à côté de chez vous pour donner une seconde vie à vos objets sur : www.picetang.fr/services-de-proximite

FOCUS SUR LES TROP-PLEINS DE TRI



1 kilo sur 4 des poubelles jaunes

repart à l'incinérateur en raison d'une erreur de tri : mal trié (ce n'est pas un emballage), mal vidé, imbriqué ou mis en sac. Une stratégie emballages va être déployée pour améliorer ce chiffre (cf. encadré ci-contre)



6 personnes sur 10*

emboîtent les emballages les uns dans les autres avant de le jeter pour gagner de la place dans la poubelle. C'est l'erreur la plus importante commise sur le territoire du Syndicat.



Une confusion entre emballages et plastiques

Beaucoup d'entre vous pensent que les petits objets en plastique (tapette à mouche, casque audio, stylo, brosse à dents) vont dans la poubelle jaune. En réalité, seuls les emballages y vont.

**chiffre issu du baromètre du tri réalisé sur le territoire du Syndicat entre Pic et Étang en décembre 2023.*

STRATÉGIE EMBALLAGES LE SYNDICAT PIC & ÉTANG SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER UN MEILLEUR GESTE DE TRI

Depuis la simplification des consignes de tri (c'est-à-dire que tous les emballages se trient) sur le territoire, **les erreurs de tri ne cessent de s'accroître** alors qu'en parallèle, on trouve encore près de 40% d'emballages dans les poubelles d'ordures ménagères. Pour y remédier, le Syndicat a décidé de déployer un plan d'actions ambitieux qui répond à quatre objectifs complémentaires.



Avec cette stratégie, nous ne voulons pas simplement mieux trier, mais nous donner les moyens de véritablement réduire les emballages à la source. Pour y arriver, nous allons pour chaque axe faire un état des lieux, agir en mixant communication et accompagnement, puis évaluer afin d'ajuster nos actions.

Kristelle Fourcadier
Directrice du Syndicat Pic Étang



ÉVITER

D'après le baromètre du tri réalisé en décembre 2023 sur le territoire, **69 % d'entre vous pensent qu'il y a trop d'emballages dans les rayons.**

Le Syndicat travaille sur plusieurs projets pour éviter ces emballages à la source : défi scolaire pour éviter les bouteilles en plastique dans les établissements, appel à projets pour soutenir la vente en vrac, recensement - en lien avec des associations - des commerçants qui acceptent vos contenants avec le sourire, valorisation des points d'eau pour remplir vos gourdes, etc...



RÉEMPLOYER

Selon une étude récente de l'ADEME, la consigne présente un impact environnemental bien meilleur que les emballages en verre à usage unique, même si le nombre de réutilisations est limité et que le verre jeté est recyclé.

Le Syndicat soutient le développement de la consigne, en accompagnant des acteurs locaux tels que Oc'Consigne. Gagnant de l'appel à projets du Syndicat, cette coopérative s'est dotée d'une usine de lavage et travaille avec les professionnels de la boisson du territoire pour concevoir des bouteilles et des bocal adaptés au réemploi.



SORTIR LES EMBALLAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Aujourd'hui, quasiment la moitié (40%) des poubelles d'ordures ménagères est composée d'emballages.

Plusieurs dispositifs sont testés sur le territoire pour améliorer le geste de tri : la formation et le prêt d'équipements aux organisateurs d'événements, l'incitation au tri par la récompense dans les locaux poubelles de certains immeubles ou encore le rappel des consignes de tri auprès des touristes. Des ateliers de réflexion sont menés en parallèle avec CITEO* pour améliorer la communication.

**éco-organisme pour les papiers et les emballages ménagers*



AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI

Un quart de ce qui se trouve dans la poubelle jaune ne devrait pas y être et repart à l'incinérateur. Au centre de tri, les erreurs de tri sont mises de côté. À ce jour, si nous savons la quantité qu'elles représentent, nous ne savons pas exactement de quoi elles sont constituées. Nous avons donc décidé de lancer des analyses pour identifier les erreurs les plus fréquentes et ajuster les actions et la communication en fonction des résultats.

Nous travaillons également avec les intercommunalités pour pouvoir identifier et réduire des erreurs de tri dès la collecte des poubelles (sans attendre que le contenu arrive au centre de tri).

Étude sociologique sur les emballages

En parallèle de ces actions, une étude sociologique sur les emballages va être lancée auprès des habitants et des touristes pour d'une part évaluer la connaissance et la compréhension des consignes de tri (et donc l'efficacité de la communication), et d'autre part identifier les freins et les leviers au geste de tri. Cette étude permettra de placer la réalité du quotidien de chacun au cœur de l'accompagnement vers un meilleur geste de tri.

LES GRATIFÉRIAS DE TRAIT D'UNION 34270 ENSEMBLE, ET C'EST TOUT



TRAIT D'UNION 34270 C'EST...

Une équipe

Créée en 2020
65 adhérents
15 bénévoles actifs

De nombreux partenaires

Les Fourmis Responsables
Les Gambettes Matelloises
Mon École et moi
Le Comptoir des Possibles
L'Association des Amis de la Science de la Terre et du Climat (ASTECC)
le Fab Lab de Saint Gely du Fesc

De multiples projets

Les Gourmands Responsables
Le Festival des Gourmands
La Vaisselle Lavable À Partager
Les boîtes à livres
Les balades botaniques
Les opérations de ramassage des déchets
Les Gratiférias

Et surtout...

Une volonté sans faille de créer des rencontres et du lien pour rendre possible les projets les plus fous comme les plus doux

© Cyrille @MLCC

Un beau matin de printemps, le rendez-vous est donné. On retrouve Bénédicte Debeche, Présidente de Trait D'Union 34270, et Tiphaine Guerin, Secrétaire, pour parler des Gratiférias qu'elles organisent et pour lesquelles elles ont été lauréates de l'appel à projet du Syndicat.

Première surprise, Bénédicte et Tiphaine nous parlent de tous, sauf d'elles : de Gilles, Louis et Dominique à l'origine de l'association, des *Gambettes Matelloises* qui regroupent des retraités, ou encore de *Mon École et moi* qui travaille avec les enfants. Tout s'explique quand on comprend l'origine de l'association. "L'idée, c'était de créer à la fois du lien social et des échanges, que ce soit de compétences ou de matériel. Recréer du lien, à tous les niveaux, culturel, économique, etc...", nous explique Bénédicte. "À partir de là, on a créé plusieurs sous-groupes en fonction des projets et des envies."

L'organisation d'une gratiféria fait partie des premiers projets portés par l'équipe créatrice de l'association. *"Avec la gratiféria, on organise et on lance le projet et il y a d'autres associations qui viennent se greffer ou des musiciens par exemple avec une scène ouverte. Il n'y a pas de business derrière, c'est simplement passer un moment, se rencontrer, échanger."*

Qu'est-ce qu'une gratiféria ?

Le principe est assez simple. La gratiféria se déroule de 10 h à 18 h. Les habitants peuvent, tout au long de la journée, venir prendre ou déposer des objets, sans contrepartie financière. *"On fait deux éditions par an depuis quatre ans. Au début, nous avions pas mal de questions ou de personnes qui passaient sans participer. Mais à force, tout le monde a compris le principe."*

L'objectif, comme tous les projets menés par Trait d'Union 34270, est de créer la rencontre ; ici, entre ceux qui souhaitent se séparer d'objets dont ils ne se servent plus, et ceux qui en ont besoin. Il y a tout type de public : des personnes qui viennent pour des raisons économiques, d'autres écologiques ou d'autres qui cherchent des pièces uniques, un peu délirantes, notamment dans les vêtements.

Sans cadre strict ou règles limitantes du type trois articles maximum. *"Certains prennent des objets pour les revendre sur Le Bon Coin, mais cela reste raisonnable et ça fait finalement aussi partie du réemploi. On n'a pas eu à se poser la question des règles parce qu'il n'y a pas de comportements excessifs. Personne n'est jamais venu avec une brouette pour tout prendre."* L'objectif est que ça parte, pour éviter de générer des déchets. Quand il reste des objets et des vêtements en fin de journée, ils sont triés, stockés puis récupérés par Emmaüs pour être revendus.

Que ce soit avec les gratiférias ou d'autres projets, l'ambition reste la même : réduire les déchets, sensibiliser au réemploi, mais aussi favoriser la convivialité et encourager ces pratiques-là. Bénédicte et Tiphaine ont pour objectif de se mettre en lien avec les autres associations pour réaliser des projets communs.

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI ORGANISER UNE GRATIFÉRIA ?

Le Syndicat et Trait d'Union 34270 vous accompagnent pour mettre en place votre première gratiféria.

Les subventions versées à Trait d'Union 34270 dans le cadre de l'appel à projet ont en effet permis à l'association de s'équiper pour communiquer plus largement sur ces évènements.

Fort de ces équipements et de son expérience dans l'organisation de gratiférias, l'association souhaite maintenant dupliquer le modèle et créer des liens et des synergies avec d'autres associations.

"On a tout le matériel et on le prête si d'autres veulent se lancer, précise ainsi Bénédicte. Pour la première, on peut même se déplacer pour accompagner les organisateurs. Nous pouvons être un soutien logistique au démarrage, le petit coup de pouce de départ pour aider à se lancer."

Vous êtes intéressés ?

Rendez-vous sur le site de l'association pour découvrir les projets ou prendre contact <https://traitdunion34270.fr/>



Notre souhait est de créer du lien et des synergies avec d'autres associations. Dupliquer. Nous pouvons être un soutien logistique au démarrage, le petit coup de pouce de départ pour aider à se lancer.

Bénédicte Debeche
Présidente de Trait d'Union 34 270

DE L'INTENTION À L'ACTION JUSTE UNE QUESTION DE VOLONTÉ ?

ENTRETIEN AVEC ALBERT MOUKHEIBER

Docteur en neurosciences cognitives et psychologue clinicien, Albert Moukheiber s'intéresse notamment à la manière dont se forment nos opinions et comment elles impactent nos décisions. Grâce à sa grande connaissance sur le fonctionnement de notre cerveau et son incroyable faculté de vulgarisation, il nous permet de nous interroger sur nos pensées et nous aide à décrypter nos propres fonctionnements.

Pour l'Escoubille, il a accepté de répondre à quelques questions pour comprendre pourquoi en matière d'environnement, il y a des décalages entre les opinions et les comportements, et que faire pour passer de l'intention à l'action.

On commence par une première question un peu généraliste. Entre deux personnes convaincues de la nécessité d'agir (par exemple de trier ses déchets), pourquoi une va passer à l'action et l'autre pas ?

Cela va dépendre moins de sa volonté que de la façon dont l'environnement est agencé. On appelle ça des conditions facilitantes. Par exemple, si je veux manger moins de viande mais que dans mon quartier il n'y a que des fast food, cela va être très compliqué. C'est une condition externe. Si quelque chose n'est pas disponible je ne peux pas le faire. Même avec toute la volonté du monde.

Ça, c'est pour l'environnement extérieur, mais le geste de tri est un geste relativement intime qui se joue à la maison...

Pas tellement en fait. Est-ce que quand des amis viennent chez moi et que je leur offre une cannette de soda, à la fin, ils me demandent dans quelle poubelle la jeter ? Il y a rarement des choses qui relèvent juste de l'individuel. Nous sommes des animaux sociaux. Est-ce que les gens autour de moi le font ? Est-ce que j'ai regardé des documentaires sur le sujet ? Est-ce que j'y crois ? Est-ce que je vois la finalité ? Combien est-ce que ça me coûte par rapport à mes habitudes ?



© BojanaTatarska/Allary Éditions

Comment faire alors pour passer à l'action ?

Il y a trois facteurs en général qui rentrent en jeu. Ce qu'on appelle le coût d'initiation : combien c'est difficile de le faire la première fois, d'initier l'action. Un deuxième facteur qu'on appelle le coût de maintien : combien c'est facile de faire le truc à chaque fois, de le maintenir. Et la récompense : est-ce que je comprends pourquoi je le fais, est-ce que ça change quelque chose.

Parce que si je me mets à trier, à ne jamais prendre de bain, à ne jamais prendre l'avion, à manger moins de viande et que tous les jours je suis face à des nouvelles qui disent que le réchauffement climatique empire, ça peut avoir un effet contradictoire. Je peux me demander pourquoi je me prive de tellement de choses.



Cette récompense, le sens, est essentielle pour continuer à agir dans la durée, mais est-elle aussi importante pour commencer à changer ? Selon des études récentes, savoir qu'il y a un problème (comme le changement climatique) n'aide pas beaucoup à adopter de nouveaux comportements.

Les deux. Vous n'allez jamais vous dire "je vais sauter à cloche pied dans le sens inverse des aiguilles d'une montre" si vous ne pensez pas que c'est bénéfique pour vous. Mais si vous le faites, et que le bénéfice que vous avez prédit se réalise, vous avez plus de chance de continuer à le faire. Mais déjà, pour initier une action, il faut se dire qu'elle va servir à quelque chose. Sinon, on n'initie pas. Après, la récompense, ça n'est pas nécessairement « *le réchauffement climatique s'arrête* », ça peut être « *je me sens mieux, plus en cohérence avec mes valeurs* », ou autre chose.

Donc si je comprends bien, l'information reste nécessaire, mais elle n'est pas suffisante ?

Il y a un très grand modèle dans les sciences de l'environnement qui est le modèle du déficit informationnel. On sait que savoir ne suffit pas. Juste faire de la pédagogie, c'est une manière de sur-responsabiliser les individus et d'invisibiliser les déterminants systémiques : l'environnement social, l'environnement physique, la facilité d'accès, les pubs, etc.

Si vous voulez moins prendre l'avion, mais que tous les jours dans la rue, vous avez des pubs de compagnies aériennes pour un Paris New York à 100€, et que vous voyez New York tout le temps dans les films, vous avez vraiment envie d'aller voir la 5^e Avenue... À un moment, c'est assez malhonnête intellectuellement de dire qu'en fait, c'est votre faute si vous continuez à prendre l'avion.

Quel conseil peut-on donner à ceux qui sont convaincus et volontaires, qui ont l'intention d'agir, mais qui ont des difficultés à passer à l'action ?

D'agencer l'environnement pour leur faciliter la chose. De planifier. De faire ça à plusieurs. Que le comportement ne soit pas dépendant uniquement de la volonté. La volonté, ça ne va pas être assez. Il faut créer des conditions qui peuvent être matérielles, sociales, habituelles qui vont réduire le coût d'initiation et le coût de maintien. Mais ce n'est pas juste une question de je veux, je peux.

Cela va dépendre moins de la volonté que de la façon dont l'environnement est agencé. [...] Ce n'est pas juste une question de je veux, je peux.

Et justement, comment peut-on faire pour passer le cap ? Si on prend le cas de la mode par exemple. Je sais pertinemment que je n'ai pas besoin de cet énième T-Shirt, mais quand j'ai quand même hyper envie de l'acheter. Je fais quoi ?

Attendre. Temporiser. OK, je l'achèterai la semaine prochaine. Il y a de très fortes chances que la semaine prochaine, vous soyez passé à autre chose. Si vous êtes sur un site en ligne, mettez dans le panier sans acheter. Au bout d'un moment, vous allez soit supprimer le panier, soit vous retrouver avec un panier avec 40 articles et ne jamais les acheter. Les sites en ligne créent des conditions facilitatrices pour que vous puissiez acheter avec le moins de friction possible. Vous pouvez rajouter vous-même des couches de friction.

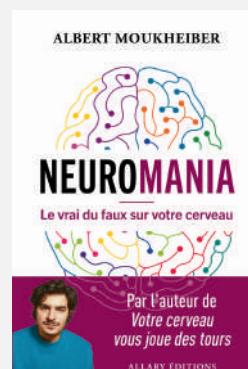
Et à l'inverse pour passer le pas de consommer en vrac ou d'aller avec ses propres contenants au supermarché par exemple ?

Mettez les bocaux avec les clés de maison. Ou dans un endroit où vous pouvez facilement les récupérer quand vous partez faire vos courses.

Et pour le tri à la maison, je suppose que c'est pareil.

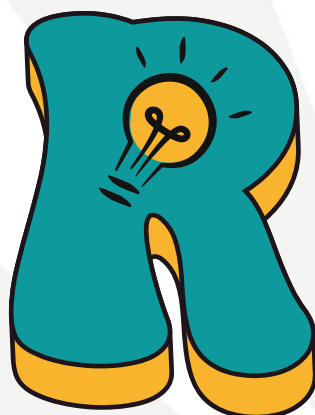
Voilà, il faut créer les conditions facilitantes et un environnement propice pour passer à l'action.

POUR ALLER PLUS LOIN



Aujourd'hui, tout, ou presque, semble devoir trouver son explication dans le cerveau. En rendant accessibles les dernières études, Albert Moukheiber redonne la parole aux chercheurs et démêle le vrai du faux dans les discours sur le cerveau.

Disponible en librairie depuis le 5 septembre 2024



LES JOURNÉES DES RÉSOLUTIONS

pour Réduire, Réutiliser,
Recycler et Rendre à la terre.

En parallèle de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2024 qui se tiendra du samedi 16 au dimanche 24 novembre 2024, le Syndicat Pic Étang vous propose une série d'animations sur le mois de novembre.

**SAMEDIS 16 ET 23
NOVEMBRE DE 10 H
À 17 H EN CONTINU**

ANIMATIONS AU PAVILLON DES SOLUTIONS

Astuces anti-gaspi
Initiation au compostage
Escape game du tri
Jeux pour enfants

Sans réservation
191 Chemin des Fournels à Lunel-Viel

**ŞAMEDI 16 NOVEMBRE
À 10 H 11 H 14 H
15 H 16H**

VISITE DE L'INCINÉRATEUR

Sur réservation avant le 31 octobre
dans la limite des places disponibles
Réservée aux adultes (+ de 18 ans)

UVE OCTAV,
lieu-dit Les Roussels, RN 113 à Lunel-Viel

**LES WEEK-END ET
MERCREDIS DE NOVEMBRE
DE 10 H À 17 H EN CONTINU**

TOURNÉE DU CAMION DES SOLUTIONS

Recyclerie mobile
Réduction des déchets
Astuces de tri
Solutions de proximité

Détail des dates
sur picetang.fr

**LES MERCREDIS ET
SAMEDIŞ DE NOVEMBRE
DE 10 H À 17 H EN CONTINU**

ATELIERS DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

Avec Compostons
Réduire ses déchets alimentaires
Composter avec succès
Jardiner sans déchets

Détail des dates
sur picetang.fr